



[ATEN pôle de ressources & compétences pour la nature](#)

▼ Présentation

Depuis le 1er janvier 2017, l'ATEN est devenu Agence française pour la biodiversité. L'agence a pour objectif de contribuer à la sauvegarde des espaces et du patrimoine naturel par la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs, en France et à l'international.

Ses actions visent à :

- ▶ rassembler, structurer et diffuser, avec les réseaux de professionnels, les connaissances et les méthodes pour la gestion durable des espaces naturels ;
- ▶ développer des outils de planification, de gestion concertée et d'évaluation à l'usage des gestionnaires d'espaces naturels directs ou maîtres d'ouvrages ;
- ▶ promouvoir la filière professionnelle des espaces naturels ;
- ▶ animer les réseaux techniques et faciliter les échanges inter-réseaux.

Huit leviers d'actions sont mis en œuvre :

- ▶ structuration des métiers référentiels
- ▶ offre de formation initiale et continue
- ▶ expertise, veille et conseil notamment juridiques
- ▶ communication : édition, documentation et information
- ▶ conception de supports TIC, outils de planification gestion et évaluation
- ▶ accompagnement des professionnels via des plateformes et centres de ressources : Natura 2000, milieux marins (Forum AMP), outre-mer (programme TeMeUm), continuités écologiques (Trame verte et Bleue)
- ▶ développement d'activités à l'international et notamment en Europe
- ▶ accompagnement des réseaux techniques et organisation d'événements.

[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Crédits](#)



[Visiter le site Internet](#)

